



LE PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Dossier de demande de subvention ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT DES TRAVAUX ⁽¹⁾

Département : **VAUCLUSE**

Commune : **AVIGNON**

Edifices : **Eglise Saint-Symphorien – Les Carmes, Place des Carmes, 84000 AVIGNON et Eglise Notre-Dame de Bon Repos, 7 place de l'Eglise, 84140 MONTFAVET**

Objet mobilier : **Patrimoine mobilier conservé dans les édifices**

Nature des travaux : **Inventaire informatisé**

Localisation des travaux : **l'église Saint-Symphorien – Les Carmes, Place des Carmes, 84000 AVIGNON et à l'église Notre-Dame de Bon Repos, 7 place de l'Eglise, 84140 MONTFAVET**

Je soussigné (e) **Olivier GALZI**

demeurant : **Hôtel de Ville, Place de l'Horloge, 84000 AVIGNON**

agissant en qualité de : **Maire de la Ville d'Avignon**

atteste que le projet, ci-dessus désigné, pour lequel je demande une subvention de l'Etat, n'a reçu aucun commencement d'exécution à ce jour, et m'engage à ne pas commencer les travaux avant que mon dossier ne soit déclaré ou réputé complet.

Fait à

Avignon

le

26/05/2026.

Signature

(1) Le commencement d'exécution est réputé constitué par l'acte juridique créant l'obligation entre le porteur de projet et le premier prestataire